

**dijOnscOpe**  
Maintenant, vous savez.

Retrouvez toute l'actu de dijOnscOpe sur votre mobile

Restez informé  
Newsletter:

Rechercher:

mar 01 mar 11 | actualités | chroniques | agenda | bonnes adresses | qui sommes-nous ?  
Société | Politique | Culture | Environnement | Économie | Sport | Flux RSS

Vous êtes ici : [accueil](#) / [actualité](#) / [education](#) / [formation](#) / [côte-d'or : 48 millions d'euros pour l'association des pupilles de l'enseignement public](#)

### l'essentiel

#### À la Une



Les entreprises soignent-elles leur e-réputation ?

#### Politique



Silvio Berlusconi, malédiction pour la démocratie ?



Cantonales 2011 en Côte-d'Or : Face-à-face dans le canton de Dijon IV



Remaniement ministériel : Et les grands gagnants sont...



Cantonales 2011 : Et si les candidats retournaient à l'école ?...

#### Communiqué de presse

## Côte-d'Or : 48 millions d'euros pour l'association des pupilles de l'enseignement public

par [Pauline Hutter](#) | dijOnscOpe | lun 28 fév 11 | 08:44



François Sauvadet au centre Pierre Meunier à Arnay-le-Duc.

J'aime Partager:

Dans un communiqué reçu vendredi 25 février 2011, le conseil général de la Côte-d'Or informe qu'un premier "contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens" a été signé avec l'association départementale des pupilles de

**ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES**  
Région Bourgogne - Franche Comté

**CRÉER ACCOMPAGNER LA JEUNE ENTREPRISE**

**Vous Créez** **Vous Reprenez**

**12h OFFERTES**  
PAR VOTRE EXPERT-COMPTABLE

**www.creer-accompagner.fr**

**OFFRE SPÉCIFIQUE AUTO-ENTREPRENEUR**  
Consultation GRATUITE si vous validez votre statut

**NOMBREUX AVANTAGES PARTENAIRES**

**dijOnscOpe**  
Maintenant, vous savez.

Retrouvez toute l'actu de dijOnscOpe sur votre mobile

Restez informé  
Newsletter:    
Rechercher:

mar 01 mar 11 | actualités | chroniques | agenda | bonnes adresses | qui sommes-nous ?  
Société | Politique | Culture | Environnement | Économie | Sport | Flux RSS

Vous êtes ici : [accueil](#) / [actualité](#) / [education](#) / [formation](#) / [côte-d'or : 48 millions d'euros pour l'association des pupilles de l'enseignement public](#)

**l'essentiel**

**À la Une**



Les entreprises soignent-elles leur e-réputation ?

- Politique**
-  Silvio Berlusconi, malédiction pour la démocratie ?
  -  Cantonales 2011 en Côte-d'Or : Face-à-face dans le canton de Dijon IV
  -  Remaniement ministériel : Et les grands gagnants sont...
  -  Cantonales 2011 : Et si les candidats retournaient à l'école ?...

**Formation**

**Communiqué de presse**

## Côte-d'Or : 48 millions d'euros pour l'association des pupilles de l'enseignement public

par [Pauline Hutter](#) | dijOnscOpe | lun 28 fév 11 | 08:44




Jacques Vaudiaux et François Sauvadet signent le premier contrat d'objectifs à Amay-le-Duc.


Dans un communiqué reçu vendredi 25 février 2011, le conseil général de la Côte-d'Or informe qu'un premier "contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens" a été signé avec l'association départementale des pupilles de


**PUBLICITE**


**ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES**  
Région Bourgogne - Franche Comté




l'école ?...  
 Cantonales 2011 en Côte-d'Or : Face-à-face dans le canton de Bligny-sur-Ouche

**Jeu**  
 Gala de boxe | 12 places à gagner sur dijOnscope

 Cie Intermarionnette | Les Trois Petits Cochons : 2 places à gagner

 Le Klube Energie | Fitness : 1 journée-découverte à gagner

**Loisirs**  
 Dijon : Attention, Nanardosaure !

**Fait divers**  
 Dijon : Un vétérinaire devant la justice

Tout l'essentiel

### revue du web

(La Gazette de Côte-d'Or) Dijon | La route du sang

(France 3 Bourgogne) Longvic (21) | Du riffi au centre de tri postal

(BienPublic.com) Chalon-sur-Saône (71) | Devenir millionnaire du loto, "un travail à plein-temps"

(MaCommune.info) Franche-Comté | Le tour de France de

Côte-d'Or informe qu'un premier "contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens" a été signé avec l'association départementale des pupilles de l'enseignement public (ADPEP 21), jeudi 24 février 2011.

Pour en savoir plus, lire le communiqué ci-dessous.

#### "Signature du 1er contrat d'objectifs avec l'ADPEP 21"

Au terme de plusieurs mois de travail et de concertation, François Sauvadet, Député et Président du Conseil Général de la Côte-d'Or et Jacques Vaudiaux, Président de l'ADPEP 21, ont signé le premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) au Centre Pierre Meunier, à Arnay-le-Duc. Ce contrat porte sur un montant global de 48 millions d'euros sur 5 ans soit 9,6 millions d'euros par an.

L'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de Côte-d'Or (ADPEP 21) est une association particulièrement importante dans le département. Elle contribue à l'accueil et à la formation des jeunes de 0 à 21 ans. A ce titre, elle gère 16 établissements sociaux et médico-sociaux dont 5 dans le domaine de la protection de l'enfance pouvant accueillir 161 enfants en difficulté.

La signature de ce premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec cette association témoigne de la volonté du Conseil Général de construire une politique sociale efficace qui réponde aux besoins concrets des personnes les plus fragiles en s'assurant de l'efficacité des moyens consacrés.

Lors de la signature, Jacques Vaudiaux a rappelé que le Conseil Général de la Côte-d'Or était l'un des rares de France à s'être lancé dans une telle initiative. Travailler sous forme d'objectifs partagés est pour l'ADPEP, un véritable changement auquel elle s'était préparée. « Nous avons la garantie d'un financement assuré pour les 5 prochaines années. Les négociations se sont passées dans de très bonnes conditions et nous n'avons qu'à nous féliciter de cette opération », a indiqué le président de l'association.


François Sauvadet a rappelé que "dans le contexte économique que nous traversons, la garantie d'une enveloppe financière publique de 48 millions d'euros sur 5 ans, en contrepartie d'objectifs, est une véritable révolution.

A travers ce contrat, il ne s'agit pas de faire moins pour les bénéficiaires. Au contraire, nous entendons faire mieux. J'ai souhaité que chacun prenne ses responsabilités. J'estime qu'il ne peut y avoir de politique efficace et concrète sans évaluation permanente et précise des actions mises en œuvre. Nous devons nous assurer de l'utilité de chaque euro dépensé. L'argent public est précieux et il doit d'abord servir à aider ceux qui en ont le plus besoin, notamment les enfants en danger. C'est le sens de ce contrat, le premier de ce type signé en Côte-d'Or."

### flash actu



08:23 | **Société** | Bourgogne : Les cadres ne veulent pas de révolution mais du "gagnant-gagnant"

 08:04 | **Solidarité** | Dijon : Rassemblement de solidarité aux peuples en lutte mardi 1er mars

 08:01 | **Culture** | Saulieu (21) : Les "droits de la femme font grandir l'homme" à partir du mardi 1er mars

Tout le flash actu

### PUBLICITE

